

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 4 septembre 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100 000 € : 7 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 150 000 € : 8 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 150 001 € et 250 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 250 001 € et 400 000 € : 5.5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 400 001 € et 500 000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 500 001 et 1 500 000 € : 4.5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 1 500 001€ : 6% TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société CENTURY 21 Plein Centre , SARL au capital de 10 000 € - Siège social : 91 rue François Mitterrand 91160 LONGJUMEAU
- RCS EVRY n° 892462482 - Carte professionnelle TRANSACTION n° CPI 9101 2021 000 000 007 délivrée par CCI de l'Essonne
Garant : GALIAN , 89, Rue la Boétie 75008 PARIS